



HARRY INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS ORGANIZATION FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 173 rue de Courcelles, 75017 Paris, France

DÉCISION DU PRÉSIDENT NOMINATION D'UN CHARGÉ DES MÉDIAS AU SEIN DE L'ORGANISATION HARRY

Décision n° 49

Date : 14 / 10 / 2026

Le président de l'Organisation, Monsieur YOUSIIF RAAD SAKAR, en vertu des articles 22 et 40 des statuts en vigueur, a décidé ce qui suit :

Article 1 - Nomination et matricule

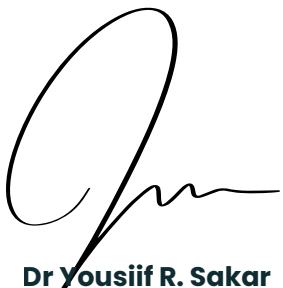
Monsieur **MOHAMMED AHMED KHALAF**, de la République d'Irak, est nommé chargé des médias de l'Organisation HARRY, sous contrat. Le matricule **005618** lui est attribué.

Article 2 - Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée de trois mois, du 14 octobre 2026 au 14 janvier 2027.

Article 3 - Cessation et notification

Il peut être mis fin à la présente nomination et au contrat à l'initiative de l'une ou l'autre des parties avant l'échéance prévue. La présente décision est notifiée à l'intéressé et aux services compétents pour exécution et enregistrement.



Dr Yousiif R. Sakar
Président du Conseil